

# Programme de Formation FEEBat

## AUDIT réno

### Formation certifiante, distancielle et présentielle



### Enjeux

- Permettre la montée en compétence des professionnels du bâtiment dans le domaine de l'efficacité énergétique
- Etre capable de réaliser un audit énergétique en maisons individuelles suivant les conditions du CITE ou MaPrimeRénov' décrites dans l'arrêté du 30 décembre 2017 (Annexe I, alinéa 3) et accéder à la qualification d'auditeur selon le décret du 30 mai 2018.

### Objectifs pédagogiques

- Établir un audit énergétique,
- Construire et chiffrer une rénovation énergétique,
- Réaliser une simulation énergétique et financière,
- Définir sa posture d'auditeur,
- Vendre un audit,
- Restituer l'audit et le transformer en chantier,
- Obtenir sa certification.

### Public

Les publics cibles prioritaires de ce parcours de formation sont les entreprises de la Filière Bâtiment souhaitant devenir prestataire pour la réalisation d'un audit énergétique pour les maisons individuelles, éligibles au Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) ou à MaPrimeRénov' ; à savoir :

- Les chefs d'entreprise / artisans,
- Les conducteurs de travaux,
- Les responsables travaux,
- Les chargés d'affaire,
- Les responsables de bureaux d'études entreprise,
- Le référent technique RGE

### Prérequis

Pour délivrer la qualification 8731 –audit énergétique en maison individuelle, QUALIBAT s'assurera en complément, conformément au décret du 30 mai 2018, que le référent technique « audit » désigné par l'entreprise soit un thermicien ou un responsable de travaux possédant une véritable expérience en matière de rénovation énergétique.

La durée d'expérience requise en matière de rénovation énergétique :

- d'un titre ou d'un diplôme de niveau I dans le domaine de la maîtrise de l'énergie est d'un an ;
- d'un titre ou d'un diplôme de niveau II ou III dans le domaine de la maîtrise de l'énergie est de trois ans ;
- d'un autre titre ou diplôme est de cinq ans.

### Contenu

Le parcours de la formation est composé des modules suivants :

- Module 1 : Lancement de la formation, (A distance)
- Module 2 : Se mettre dans les bonnes conditions, (A distance)
- Module 3 : Se familiariser avec l'audit, (A distance)
- Module 4 : Établir un diagnostic énergétique, (A distance)
- Module 5A : Avant propos – Enjeux et objectifs de la rénovation énergétique, (A distance)
- Module 5B : Construire et chiffrer une rénovation énergétique, (A distance)
- Module 5C : Les éco-gestes, ça sert à quoi ? (A distance)
- Module 6 : Réaliser une simulation énergétique et financière, (A distance)
- Module 7 : Définir sa posture d'auditeur, (A distance)
- Modules 8,9,10 et 11 : Session présentielle, (A distance)
- Module 12 : Valider la formation d'auditeur énergétique, (A distance)

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation distancielle :

Le parcours de formation comprend une partie distancielle d'une durée de 8h, composée de 5 séquences de 30 mn à 2 heures, dont :

- 1 webinaire de lancement de la formation,
- Des séquences distancielles en autonomie,
- Une classe virtuelle de 2 heures.

Formation présentielle

- 1 journée dans nos locaux de Paris 17 d'une durée de 6 heures.

## Modalités d'évaluation

- Mise à niveau des stagiaires : quiz et ressources associées pour tester les connaissances,
- Validation de la formation d'auditeur énergétique : Évaluation des connaissances transmises à travers un quiz et téléchargement des contenus associés à la formation.

**Tarif inter : 400 € HT/pers. + 25 € HT de frais de repas**

**Dates de sessions : Merci de nous consulter**

**Intervenant : Formateurs agréés FEEBat et certifié CERTIBAT, formés à la pédagogie à distance**

**Matériel nécessaire : Etre muni d'un ordinateur ou d'une tablette avec une connexion internet**

***Merci à nos clients handicapés de nous contacter à l'avance pour assurer au mieux leur accueil et leur confort chez nous***

**Les plus:** Une formation multi-modale qui met en œuvre des pédagogies innovantes en reposant sur une approche personnalisée pour les apprenants.

Accompagnement des apprenants sur la partie distancielle du parcours